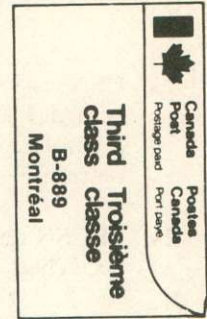




nouvelles csn

numéro 46

semaine du 20 au 27 août 1979



INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION. C'est par une hausse de 8,1 % que se solde l'évolution de l'indice des prix à la consommation depuis juillet 1978. Par rapport à 1971. L'indice des prix, pour la région de Montréal, a augmenté de 89,3 %.

□ □ □

DÉMÉNAGEMENT. Le bureau du conseil central de Shawinigan est maintenant situé au 442 de la rue Willow, au code postal G9N 6T8. Jusqu'à maintenant, le courrier est le seul moyen de communication disponible.

□ □ □

DÉBRAYAGE CHEZ CARON MEUBLES DE LA POCATIÈRE. Le 23 août dernier, il y a eu débrayage massif du Syndicat des travailleurs du bois ouvré de la région de La Pocatière.

□ □ □

GRÈVE CHEZ BROOKE BOND FOOD. Les 205 employés de Brook Bond Food ont déclenché ce matin, 23 août, une grève générale légale pour protester contre la lenteur des négociations et contre la mauvaise foi patronale. Les négociations qui traînent depuis huit mois achoppent au niveau de la durée de la convention, au niveau des salaires, de l'indexation, des vacances et de l'assurance-maladie.

□ □ □

LA CSN ET LA CEQ DÉNONCENT DE NOUVELLES COUPURES À L'ASSURANCE-CHÔMAGE ----- DROITS ACQUIS MENACÉS DANS LA CONSTRUCTION ----- LES TRAVAILLEURS DES MINES NORANDA REJETTENT LES DERNIÈRES OFFRES DE LA COMPAGNIE

Montréal, le 21 août 1979 — **LES GRÉVISTES DU PORT DE MONTRÉAL RENCONTRENT JOE CLARK ET RENÉ LÉVESQUE** — L'exécutif des 450 employés en grève du Port de Montréal ont rencontré, à Montréal, le premier ministre canadien, Joe Clark, afin de le sensibiliser à l'injustice qui leur est faite. Suite à cet entretien d'une dizaine de minutes, les manutentionnaires du Port, membres de la CSN, ont obtenu que le ministre des Transports ainsi que celui du Travail du Canada soient saisis de ce dossier. Suite à cet entretien, les grévistes ont rencontré René Lévesque afin de lui demander quand le Québec prendrait enfin en mains le Port de Montréal. Par ailleurs, les grévistes ont réussi à faire respecter leur ligne de piquetage par l'entreprise Eastern Railways, qui a le contrat de rénover les lignes de chemin de fer entre les rues Pie IX et Viau.

Enfin, la grève des manutentionnaires menace de priver les producteurs agricoles québécois de cette source essentielle d'approvisionnement pour les animaux que sont les grains en provenance de l'Ouest. Si d'ici septembre le conflit n'est pas réglé, la situation sera catastrophique pour les agriculteurs québécois.

□ □ □

L'agenda du mouvement

août

- 21-23 CSN session de formation sur la loi de l'assurance-chômage, à Saint-Donat, dans les Laurentides.
- 23-24 SECSN réunion de l'exécutif, à Québec.
- 23-24 CSN réunion des responsables de l'éducation.
- 23-24 FMMPC réunion exécutifs-salariés, à Drummondville.
- 30 CSN bureau confédéral, à Montréal.

septembre

- 3-8 CCNSP tournée provinciale pour les négociations.
- 6-7 FESP réunion du comité de coordination, à Montréal.
- 6-7 FNSBB réunion de l'équipe du Connexe du Québec, à Québec.
- 7 FAS réunion d'équipe, à Montréal.
- 10 CCSNM colloque sur la santé et la sécurité.
- 12 CSN réunion du comité d'orientation.
- 14 CSN réunion du service d'organisation et des conseils centraux, à Montréal.
- 16-18 Commerce réunion d'équipe des salariés, aux Éboulements.
- 19-22 CSN réunion du conseil confédéral.
- 26-28 FTFP cours sur l'organisation, à Montréal.

CCNSP

- Pendant le mois d'août, **comité de liaison** tous les mardis soir.
- **Négociation à la table centrale** tous les mercredis et jeudis.
- Compte rendu des **tables sectorielles**, tous les jeudis soir.
- Réunion du CCNSP le 31 août. À partir de septembre, les négociations se feront à Québec.

LE PLAN D'ACTION SUR LA SÉCURITÉ-SANTÉ EST ADOPTÉE PAR LE BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral de la CSN a adopté, le 28 août, le plan d'action suivant concernant le projet de loi 17 sur la sécurité-santé :

1- **Dès que possible**, au plus tard au début de la première semaine de septembre, conférences de presse dans toutes les régions afin de rendre public notre mémoire à la commission parlementaire.

2- Du 4 au 14 septembre

. assemblées générales ou congrès dans chacun des 22 conseils centraux pour étudier la position de la CSN sur le projet de loi 17 et moyens d'action régionaux, excluant des arrêts de travail,

. pendant la même période, réunions d'instances des fédérations et réunions d'équipes des fédérations pour préparer des informateurs au niveau des assemblées générales des syndicats.

3- À partir de la réunion régionale jusqu'au 5 octobre

. assemblées générales spéciales des syndicats pour adopter la position CSN et les moyens d'action régionaux recommandés par le conseil central,

. action unitaire régionale coordonnée par la CSN (piquetage)

. mandat de participer à une manifestation nationale au Parlement de Québec.

4- Pendant la même période, qui correspond aux sessions de la commission parlementaire

. actions régionales (excluant les arrêts de travail), par exemple : piquetage devant les lieux de travail, manifestations devant les bureaux des députés, présence rotative des régions aux séances de la commission parlementaire.

5- 6 et 7 octobre

Congrès spécial pour :

. réaffirmer la position de la CSN

. faire rapport de la commission parlementaire

. selon les circonstances, et sur recommandation du bureau confédéral, ce congrès pourra recommander aux syndicats d'obtenir des mandats d'arrêt de travail à utiliser au moment opportun sur décision de l'exécutif ou du bureau confédéral.

6- À une date à préciser (autour de l'ouverture de l'Assemblée Nationale)

. manifestation nationale à Québec

Le bureau confédéral a également résolu que la décision de déclencher des arrêts de travail se fasse au niveau national et non régional.

Montréal, le 22 août 1979 — LE GOUVERNEMENT UTILISE DES SCABS DANS LE PORT DE MONTRÉAL

— Le Syndicat des 450 employés du Port de Montréal a fait parvenir un télégramme au ministère fédéral du Travail pour s'insurger contre l'utilisation de personnel-scab par leur employeur, le Conseil des ports nationaux du Canada.

Selon le Syndicat CSN, des cadres, des contracteurs et des travailleurs d'entreprises spécialisées font le travail habituellement dévolu aux syndiqués. Ainsi, le nettoyage des dix salles à dîner des débardeurs est effectué par des employés d'une entreprise spécialisée,

De plus, ce sont des cadres qui approvisionnement en eau potable des bateaux en rade au port.

Toujours selon le Syndicat, des contracteurs privés effectuent l'entretien du port et du chemin de fer. Le Syndicat "trouve inadmissible qu'une société gouvernementale ait recours à des briseurs de grève, ce qui a pour effet de prolonger le conflit de travail."

□ □ □

Montréal, le 23 août 1979 — VASTE ESCROQUERIE DE LA COMMISSION DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE POUR EXCLURE 600 000 CHÔMEURS

— Norbert Rodrigue, président de la CSN et Micheline Sicotte, vice-présidente de la CEQ, ont dévoilé le contenu d'un programme de la Commission d'assurance-chômage visant à faire perdre à près de 600 000 chômeurs canadiens leur droit aux prestations.

En effet, les centrales ont mis la main sur une directive interne de la Commission d'assurance-chômage qui enjoint les fonctionnaires-enquêteurs de la région de Montréal à respecter, pour la période d'avril 1979 à mars 1980, des quotas d'enquêtes très stricts. Selon cette directive, les 54 fonctionnaires de la région de Montréal devront effectuer 92 003 enquêtes pendant cette période, ce volume étant lui-même réparti sur des périodes de deux semaines selon les effectifs de chaque bureau. À toutes les deux semaines, chaque fonctionnaire doit fournir un rapport détaillé au bureau de district.

Jusqu'ici, il n'est question que de la charge de travail des fonctionnaires-enquêteurs. Ce qui est plus grave cependant, ce sont les "prévisions" très détaillées concernant les résultats de ces enquêtes.

Ainsi, les documents de la Commission d'assurance-chômage indiquent que près de 34 % des chômeurs, sur qui portent des enquêtes, seront refusés ou exclus du régime, soit près de 32 000 chômeurs pour la seule région de Montréal. De ce nombre, il est déjà prévu que près de 18 000 chômeurs (20 % du total) auront été "trop payés". Le document prévoit que l'on récupérera \$ 326 par chômeur, soit plus de six millions pour la seule région de Montréal.

Appliquée par l'ensemble des 800 fonctionnaires au Canada, cette "note de service" signifie que près de 600 000 chômeurs perdront leurs droits aux prestations. Au total, le gouvernement fédéral récupérera ainsi près de 89 millions de dollars sur le dos des chômeurs.

□ □ □

Grande fête de solidarité avec le Nicaragua. L'équipe hispanique de Radio Centre-ville et le Comité québécois de coordination et de solidarité avec le peuple du Nicaragua vous invitent à participer à la soirée de solidarité avec le peuple nicaraguayen à l'église Saint-Édouard de Montréal, coin Beaubien et Saint-Denis. Le prix d'entrée suggéré est de \$ 2. La lutte du Nicaragua et cette soirée sont appuyées par l'Association des Chiliens de Montréal, l'Association des étudiants latino-américains de Concordia, le Bureau des prisonniers politiques du Chili, le Comité des Amis de El Salvador, le comité d'appui et de solidarité du peuple Uruguayen, le Comité d'information et de solidarité du peuple argentin, le comité haïtien de solidarité avec le peuple du Nicaragua, la Société d'amitié dominico-canadienne et la Société des étudiants latino-américains de McGill. Il y aura des groupes folkloriques, des boissons et de la nourriture typique de ce pays.

FONDERIES DE SOREL : LES TRAVAILLEURS REFUSENT DE S'ÉCRASER Lors d'une assemblée générale tenue le dimanche 26 août, les 250 travailleurs des ex-fonderies de Sorel se sont prononcés par un vote secret de 70 % pour le refus d'abandonner leurs réclamations qui totalisent 369 000 dollars. Pleinement conscients que leur emploi futur est en danger, les employés refusent de faire le jeu de la loi et des anciens administrateurs (la famille Simard) qui voudraient bien se libérer de leurs dettes envers les travailleurs des fonderies. Ce vote vient donc probablement remettre en question l'achat de la fonderie par le groupe Bernier. Les travailleurs sont cependant convaincus qu'ils ne peuvent faire les frais, seuls, de la quasi-faillite et de la fermeture des fonderies de Sorel, intervenue il y a plusieurs mois.

REJET DES OFFRES AUX INDUSTRIES COUTURES LTÉE DU SAGUENAY. C'est dans une proportion de 81 % que les membres des ateliers mécaniques du Saguenay, section industries Coutures Ltée, réunis en assemblée générale le 22 août dernier, ont rejeté les dernières offres patronales. Ils ont également donné mandat au comité exécutif de déclencher la grève quand il en sera temps. L'ancienneté, les heures de travail, les primes d'équipe, le rappel au travail, les salaires, etc. sont les points qui restent à régler.



Québec, le 24 août 1979 — **EN PUBLIANT DES ANNONCES DANS LES JOURNAUX DE QUÉBEC, LA CTCUQ JETTE DE L'HUILE SUR LE FEU** — Reniant l'entente intervenue entre la CTCUQ et le Syndicat des chauffeurs de la CTCUQ (CSN), la CTCUQ publiait ce matin, 24 août, à même les taxes des contribuables, des pages entières d'annonces dans les quotidiens de Québec. Devant ces faits, le Syndicat des chauffeurs (CSN) condamne vertement la CTCUQ en émettant la déclaration suivante :

"La CTCUQ a renié sa parole de ne pas publier d'informations et/ou de publicité pendant la période de médiation. Le Syndicat qualifie le comportement de la CTCUQ de dérogatoire à l'éthique élémentaire des relations patronales-ouvrières. Ces annonces, bassement mensongères dans leur contenu, nous amènent à conclure que la CTCUQ a décidé de faire avorter tout règlement négocié qui aurait pu intervenir dans ce dossier. Le Syndicat des chauffeurs s'est quant à lui conformé à l'entente intervenue entre les parties devant le médiateur, même si plusieurs annonces publicitaires étaient déjà prêtes à être diffusées dans les journaux au moment où cette entente est intervenue. Les administrateurs de la CTCUQ devraient démissionner en bloc suite à la publication de ces annonces. La CTCUQ aurait voulu jeter de l'huile sur le feu qu'elle n'aurait pu faire mieux. Ce comportement dénote chez eux leur petitesse et leur incompétence quand il s'agit de régler en adultes, comme des administrateurs un tant soit peu responsables un conflit qui pourrait au détriment de la population."

Le Syndicat a fait parvenir le télégramme suivant à Yvan Blain, médiateur dans ce conflit et sous-ministre au ministère du Travail... "Puisque la CTCUQ a dérogé scandaleusement à sa parole, nous sommes d'avis que c'est de votre devoir de condamner ouvertement le geste posé par la CTCUQ. Vous n'êtes pas sans savoir que lorsque'une partie décide de renier sa parole, cela remet en question tout le processus de conciliation et de médiation, base sur la bonne foi de chacune des parties. Les syndicats CSN négocient peut-être durement, mais ils ne renient jamais leur parole lorsqu'ils la donnent. Nous trouvons le comportement de la CTCUQ inacceptable, dérogatoire à l'éthique des relations patronales-ouvrières et totalement irresponsable."



On est ensemble. Contre l'oppression des femmes, le temps est à l'action. Le samedi 3 novembre 1979 auront lieu au CÉGEP Maisonneuve de la rue Sherbrooke les États généraux II des travailleuses salariées québécoises. La garderie "la Vermouilleuse" sera sur place.

NÉGOCIATIONS ROMPUES AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC. Après quatre mois de négociations, les employeurs du séminaire de Québec s'obstinent toujours à ne pas négocier sérieusement et c'est pourquoi les travailleurs ont rejeté à 80 % les dernières offres patronales, le 22 août dernier à Saint-Urbain. Par la même occasion, l'assemblée donnait à l'exécutif le mandat d'exercer certains moyens de pression dont on devrait entendre parler bientôt. Au niveau salarial entre autres, l'employeur fait des offres dérisoires. La longueur de la semaine de travail, les congés mobiles, la sécurité-santé et les frais de transport sont également des points litigieux.

BELGES EN VISITE. La CSN accueillera pour une dizaine de jours 31 militants de la *Centrale des syndicats chrétiens de Belgique*. La CSC est la centrale syndicale majoritaire de ce pays et elle regroupe 1 million 300 mille syndiqués. Le voyage d'étude des militants est très chargé.

Le septembre Chilien. Le Comité Québec-Chili tiendra une soirée de solidarité en appui aux peuples chilien et latino-américains **14 septembre 1979 à 20 heures**. La soirée aura lieu au sous-sol de l'église N.-D. du Rosaire, 805 Villeray à Montréal. En cette soirée, il sera question d'une montée des forces populaires au Chili, de l'unité des forces syndicales dans plusieurs pays latino-américains et de la récente victoire du peuple nicaraguayen. Musique et chants québécois ou latino-américains alterneront.